

PAR COURRIEL

Le 4 novembre 2019

Objet : Demande d'accès à l'information

Madame,

Par la présente nous vous transmettons notre réponse à votre demande d'accès que notre organisme a reçue le 4 octobre dernier et à votre demande de précision du 7 octobre visant à obtenir les revenus de redevances des machines distributrices pour les traverses de Tadoussac et de L'Isle-aux-Coudres.

Vous trouverez le document demandé joint qui serait susceptible de mieux répondre à votre demande, de la façon dont la Société des traversiers du Québec compile ses données financières.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels RLRQ, c. A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Marie-Gabrielle Boudreau, avocate
Directrice principale aux affaires juridiques et secrétaire générale

p. j. Avis de recours
Document demandé

Redevance Machines distributrices

2015-2016	L'Isle-aux-Coudres	Tadoussac
TOTAL 2015-2016	4 442,83 \$	36 658,88 \$

2016-2017	L'Isle-aux-Coudres	Tadoussac
TOTAL 2016-2017	2 831,36 \$	16 883,80 \$

2017-2018	L'Isle-aux-Coudres	Tadoussac
TOTAL 2017-2018	5 317,20 \$	26 805,29 \$

2018-2019	L'Isle-aux-Coudres	Tadoussac
TOTAL 2018-2019	1 345,38 \$	11 117,03 \$